

CMonInfo

MÉTIER • FORMATION • EMPLOI

Bourses d'études

Formations sociales, paramédicales et de santé

- Si vous effectuez vos études dans le secteur social, paramédical ou de santé dans un **institut agréé par la Région Nouvelle-Aquitaine**, vous pouvez bénéficier d'aides financières sous conditions de ressources.
- La bourse d'études sur critères sociaux de la Région peut être attribuée quel que soit le niveau de diplôme préparé.
- Vous pouvez la demander **jusqu'au 22 octobre 2021 minuit**.

POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE :

- Rendez-vous sur le site les-aides.nouvelle-aquitaine.fr et tapez " Bourse "



Découvrez notre actualité sur cap-metiers.fr et nos réseaux sociaux     

